

# Rapport de la Commission d'Apprentissage

à l'Assemblée Générale du 28 Mai 1922

CAMARADES,

En octobre dernier, une deuxième série de 10 élèves est sortie de notre Ecole d'apprentissage et a été placée, la plupart par nos soins, les autres par leurs propres moyens, chez divers industriels de la profession.

Pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année, n'ayant pas actuellement de travaux suffisamment intéressants pour compléter leur instruction professionnelle, nous avons été amenés à rechercher la possibilité d'avoir des commandes de travaux pouvant nous donner satisfaction à ce point de vue.

La Commission d'apprentissage, d'accord avec le Conseil, déclara que l'on demanderait des travaux destinés aux apprentis de 3<sup>e</sup> année, non pour en tirer des bénéfices, mais uniquement pour parfaire leur instruction. A la suite de démarches faites par notre camarade Briat, nous avons obtenu de l'Administration des P. T. T., et à des prix normaux, une commande de 90 parleurs avec abat-son et 50 manipulateurs Morse. Citons en passant une petite commande de 50 commutateurs Bavarois à polir et vernir, qui a été prise pour venir en aide à une Société sœur qui se trouvait embarrassée pour ce travail.

Sur la demande de la Commission, notre camarade Lejou voulut bien accepter de conduire ces travaux avec une équipe d'apprentis. A l'heure actuelle, toutes ces commandes sont terminées et livrées et l'exécution en a été reconnue irréprochable par le service du contrôle des P. T. T.

Nous vous donnerons, si vous le désirez, des détails sur l'exécution et les résultats de ces commandes.

Nous avons établi un roulement suivant lequel tous les apprentis passeront par cette fabrication et feront également un stage à l'outillage et sur un tour parallèle, ainsi que sur une fraiseuse.

Nous avons cherché à employer le mieux possible le temps d'instruction de la 3<sup>e</sup> année, et nous espérons de bons résultats de cette nouvelle méthode que nous avons appliquée depuis octobre dernier.

Pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, nous n'avons rien de nouveau à vous apprendre; les cours se développent normalement. Suivant l'usage établi par les années précédentes, nous leur avons accordé les trois premières semaines d'août comme vacances annuelles. Le groupe composant la nouvelle rentrée d'octobre nous donne de belles promesses, qui seront peut-être plus sûrement réalisées du fait de l'application de la limite d'âge à 14 ans.

Nous avons organisé, comme tous les ans, une exposition des travaux, suivie de la distribution des prix habituelle et dont voici la liste :

1 <sup>re</sup> ANNÉE :	2 <sup>e</sup> ANNÉE :
Genuit . . . . . 50 fr.	Biver . . . . . 80 fr.
Sirven . . . . . 45 »	Riant . . . . . 70 »
Leveuf . . . . . 40 »	Pillas . . . . . 70 »
Bonvallet . . . . . 40 »	Delagarde . . . . . 70 »
Rédinger . . . . . 35 »	Gault . . . . . 50 »
Boucrault . . . . . 30 »	François . . . . . 40 »
Imbert . . . . . 30 »	Brière . . . . . 40 »
Lavenant . . . . . 25 »	Chevallier . . . . . 40 »
Marchand . . . . . 20 »	Gasson . . . . . 30 »
Billard . . . . . 15 »	Zilliox . . . . . 20 »
Iaboc . . . . . 10 »	

Comme suite aux demandes de subventions que nous avons faites l'année dernière, nous avons obtenu : Du Sous-Secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique, la somme de 500 francs; de la Ville de Paris, 1.000 francs, et du Département de la Seine, 200 francs.

Nous avons renouvelé ces demandes pour cette année. Elles sont en bonne voie et étant donnés les résultats constatés par les enquêteurs, nous avons des raisons d'espérer qu'elles seront sensiblement augmentées.

Dans le but, précisément, d'obtenir le maximum, afin de diminuer le plus possible les sacrifices que vous voulez bien consentir pour les apprentis, votre Commission a examiné la question de faire reconnaître l'Ecole d'apprentissage par l'Etat, en vertu de la loi du 25 juillet 1919, relative à l'Enseignement technique, industriel et commercial. D'accord avec le Conseil, nous avons décidé de faire la demande de reconnaissance. Les obligations qui nous incomberaient ne paraissant amener aucune gêne dans les principes qui ont présidé à la création de l'Ecole.

Nous terminerons cet exposé en vous donnant l'assurance que nous nous sommes efforcés, comme toujours, de remplir convenablement la mission que vous nous aviez confiée et que nous continuerons à faire le nécessaire pour la mener à bien.

LA COMMISSION.

Suivant l'usage, vous aurez à remplacer les 4 camarades dont les noms suivent, et dont 3 sont arrivés à fin de mandat : Coutelle, Durpos, Rageau, sortants; Bourgeois, démissionnaire.

---